

DÉPARTEMENT EXPERTISES STRUCTURES et GÉOTECHNIQUE

Direction de la Géotechnique
Contact : geoffrey.jaspar@spw.wallonie.be

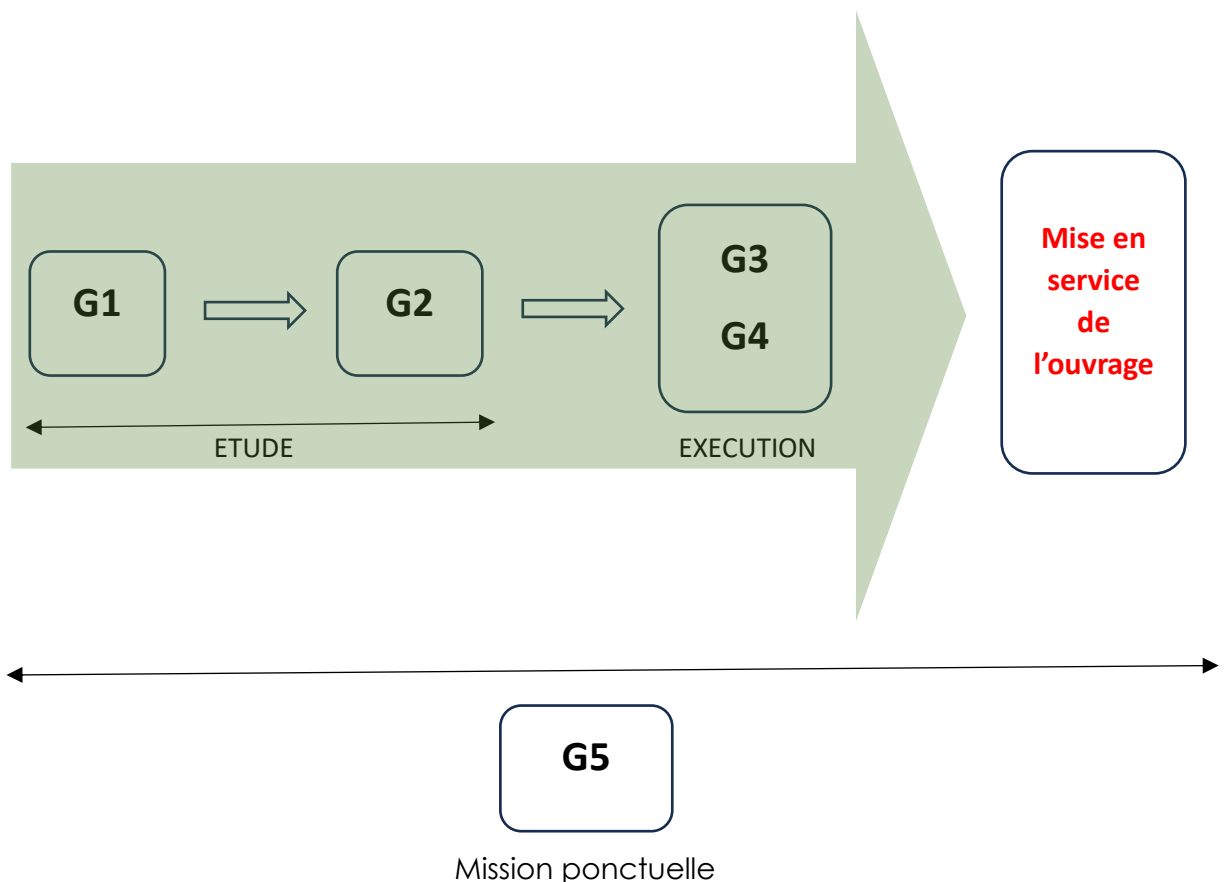
Mémento technique 5.01 Missions géotechniques

Décembre 2024

*Le contenu de ce document est susceptible d'évoluer. Il y a donc lieu de s'assurer que cette version est la dernière version disponible via <http://qc.spw.wallonie.be/fr/qualiroutes/fiches.html>.
Ce mémento résume le contenu de la norme française **NF P94-500**.*


Le présent document reprend l'enchaînement des missions d'études géotechniques depuis le début de l'étude de projet jusqu'à la mise en service de l'ouvrage. Les missions géotechniques sont divisées en 5 catégories, nommées G1 à G5. Ces missions définissent les actions à mener par le maître d'ouvrage (pouvoir adjudicateur) et le maître d'œuvre (adjudicataire ou entrepreneur) dans le domaine de la géotechnique.

La succession des missions géotechniques G1 à G5 respecte la chronologie suivante :




Ces missions sont définies comme suit :

1. Mission géotechnique G1 – Étude géotechnique préalable.

Mission	Acteur	Intitulé de la mission	Déroulement	Actions / Documents à consulter
G1	Maître d'ouvrage	Étude géotechnique préalable 	Projet d'ouvrage	Analyser les plans, profils en long, profils en travers, esquisses, ...
			Contexte géologique et géotechnique	Consulter les Cartes géologiques, cartes géotechniques, géoportail de Wallonie, anciens essais, ...
			Essais géotechniques préliminaires	Réaliser une campagne géotechnique pour recueillir des informations globales sur le site concerné par le projet d'ouvrage.
			BUT G1: Modèle géologique et évaluation des risques géotechniques Succession des couches de sol (natures, cotes, paramètres géomécaniques, ...)	


G1 consiste en une première analyse des risques géotechniques intégrant la consultation des données disponibles ou, le cas échéant, la réalisation d'essais géotechniques préliminaires.

2. Mission géotechnique G2 – Étude géotechnique de conception.

Mission	Acteur	Intitulé de la mission	Déroulement	Actions / Documents à consulter
G2	Maître d'ouvrage	Étude géotechnique de conception 	Campagne géotechnique d'étude d'avant-projet(s)	Concevoir une campagne géotechnique d'AP de G2 en fonction des risques géotechniques et du modèle géologique de G1 ainsi que de l'ouvrage concerné.
			Principes de construction	Dresser les hypothèses géotechniques afin de choisir les techniques de construction
			Campagne géotechnique d'étude de projet (si besoin)	Réaliser une campagne géotechnique si besoin en complément de la précédente pour disposer des paramètres nécessaires au calcul
			Note de calcul de dimensionnement	Déterminer les valeurs caractéristiques des paramètres
			BUT G2 : CSC Travaux La finalisation des documents de marché dépend des missions G1 et G2	

*G2 a pour objectif de concevoir et de dimensionner les ouvrages géotechniques (fondations, soutènement, ...). Cela passe le plus souvent par la réalisation d'essais géotechniques spécifiques. G2 doit être réalisé **avant** de finaliser le CSC des travaux.*

3. Mission géotechnique G3 – Étude géotechnique de réalisation.

Mission	Acteur	Intitulé de la mission	Déroulement	Actions / Documents à transmettre
G3	Maître d'œuvre	Étude géotechnique de réalisation 	Etude d'exécution	Réaliser une campagne géotechnique complémentaire d'exécution si nécessaire au calcul Rédaction d'une note de calcul détaillée
			Suivi d'exécution	Rédaction d'une procédure d'exécution Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques. Vérifier les données géotechniques par relevés.

G3 est à charge de l'entrepreneur et vise à préciser les notes de calcul d'exécution et les procédures d'exécution avant d'exécuter les travaux. G3 implique également un suivi des travaux et la vérification des hypothèses géotechniques par l'entrepreneur.

4. Mission géotechnique G4 – Supervision géotechnique d'exécution.

Mission	Acteur	Intitulé de la mission	Déroulement	Actions / Documents à consulter
G4	Maître d'ouvrage	Supervision géotechnique d'exécution	Supervision étude d'exécution	Remettre un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques, du dimensionnement et de la méthode d'exécution (G3)
			Supervision suivi d'exécution	Remettre un avis sur le contexte géotechnique et le comportement de l'ouvrage tel qu'observé par l'entrepreneur (G3)

G4 est à charge du pouvoir adjudicateur et vise à contrôler l'exécution de l'ouvrage géotechnique. Cela passe par la remise d'avis sur les notes de calcul d'exécution et sur les procédures d'exécution ainsi que sur le suivi d'exécution assuré par l'entrepreneur.

5. Mission géotechnique G5 – Diagnostique géotechnique.

Mission	Acteur	Intitulé de la mission	Déroulement	
G5	Maître d'ouvrage / Maître d'œuvre	Diagnostic géotechnique	Mission ponctuelle d'étude d'un (ou plusieurs) élément(s) géotechnique(s) spécifiques pendant un projet ou la vie d'un ouvrage (mission ponctuelle) : 1. Campagne géotechnique spécifique; 2. Etude du (ou des) élément(s) géotechnique(s) spécifique(s); 3. Si modification du projet, alors G2, G3 et G4	

G5 intervient ponctuellement à n'importe quel moment de la vie d'un projet lorsqu'un élément de celui-ci doit être étudié plus spécifiquement.